

Tarification incitative



Trions plus, payons juste...

La Communauté de Communes agit concrètement pour réduire les déchets, grâce à un financement plus juste du service : **la tarification incitative**. Pour cela, elle déploie un dispositif d'informations et de participation autour de « mon service déchets de demain ».

Pour connaître les nouvelles habitudes que vous seriez prêt à adopter, merci de prendre quelques minutes en répondant à ce questionnaire en cliquant [ici](#)